

Bureau du 13 octobre 2003

Décision n° B-2003-1752

commune (s) : Fontaines sur Saône

objet : **Acquisition de parcelles de terrain situées avenue du 8 mai 1945 et appartenant à divers propriétaires**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier - Service de l'action foncière et immobilière - Subdivision nord

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 1 octobre 2003, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2003-1087 en date du 3 mars 2003, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

En vue de l'aménagement de l'avenue du 8 mai 1945 à Fontaines sur Saône, la Communauté urbaine se propose d'acquérir les parcelles de terrain désignées ci-après et qui lui seraient cédées à titre purement gratuit aux termes des compromis qui ont été établis.

propriétaires	superficie des parcelles cédées	références cadastrales
époux Blollay	132 mètres carrés	à détacher de AH 423
époux Daygue	197 mètres carrés	à détacher de AH 448
époux Madadi	91 mètres carrés	à détacher de AH 99
époux Marquès	41 mètres carrés	à détacher de AH 422

Vu lesdits compromis ;

Vu la délibération du Conseil n° 2003-1087 en date du 3 mars 2003 ;

DECIDE

1° - Approuve les compromis qui lui sont soumis.

2° - Autorise monsieur le président à les signer ainsi que les actes authentiques à intervenir.

3° - La dépense correspondante sera imputée sur l'autorisation de programme à individualiser numéro 0499 - exercice 2004 - en dépenses - compte 211 200 - fonction 822 - et en recettes - compte 132 800 - fonction 822 pour ordre et en dépenses réelles au compte 211 200 - fonction 822 - à hauteur de 2 000 € pour les frais d'actes notariés.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,